

LE CADRE MONDIAL DE LA BIODIVERSITÉ DE KUNMING-MONTRÉAL

Réduire les menaces sur la biodiversité marine

LE CADRE MONDIAL POUR LA BIODIVERSITÉ KUNMING-MONTRÉAL OU GLOBAL BIODIVERSITY FRAMEWORK (GBF)

Le Cadre mondial pour la biodiversité est le plan stratégique conçu pour l'application de la Convention sur la diversité biologique (CDB) et ses protocoles. Il a été adopté en 2022, lors de la COP 15 de la CDB, après 4 ans de consultations et de négociations. Il fait suite au Plan stratégique pour la biodiversité 2011-2020 et établit des objectifs pour 2030 et 2050.

« Il définit un plan ambitieux visant à mettre en œuvre une action de grande envergure afin de transformer le rapport de nos sociétés avec la biodiversité d'ici à 2030, conformément au Programme 2030 et à ses objectifs de développement durable, et de réaliser la vision commune d'une vie en harmonie avec la nature d'ici à 2050. »

Le GBF fixe « 23 cibles mondiales orientées vers l'action et devant faire l'objet de mesures urgentes au cours de la décennie allant jusqu'à 2030 ». Les résultats de ces actions doivent permettre d'atteindre les objectifs fixés pour 2050.

Les Cibles pour 2030 sont divisées en 3 groupes :

- Cibles 1-8 : Réduire les menaces pour la biodiversité
- Cibles 9-13 : Satisfaire les besoins des populations grâce à l'utilisation durable et au partage des avantages
- Cibles 14-23 : Outils et solutions en matière de mise en œuvre et d'intégration



POUR RAPPEL...

LA CONVENTION SUR LA DIVERSITÉ BIOLOGIQUE (CDB)

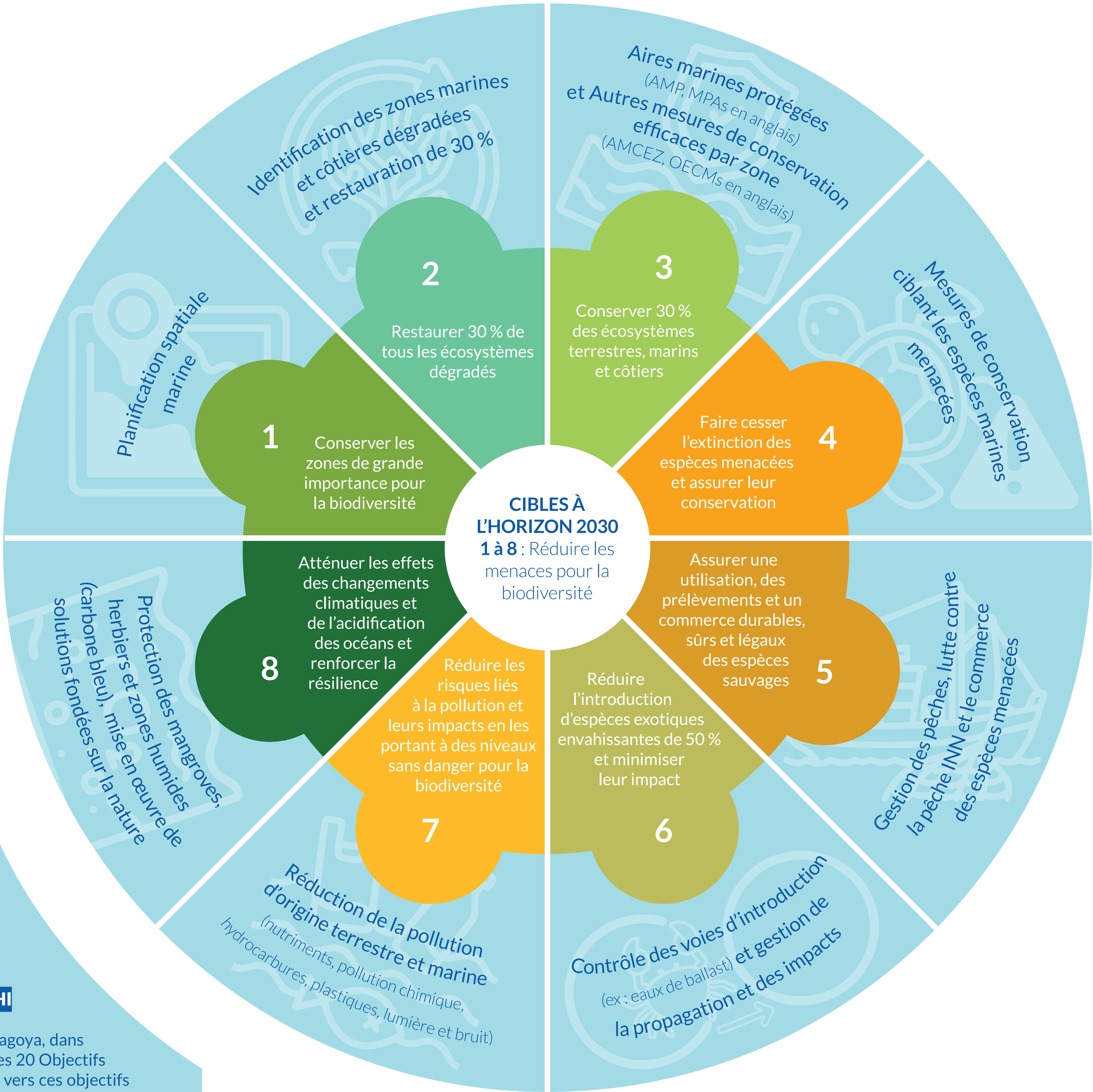
Ratifié par 196 chefs de gouvernement lors du Sommet de Rio en 1992, et entrée en vigueur en 1993, la Convention sur la diversité biologique contribue au développement durable à travers trois objectifs :

- la conservation de la diversité biologique,
- l'utilisation durable des composantes de la diversité biologique,
- le partage juste et équitable des avantages découlant de l'utilisation des ressources génétiques.

Au travers des valeurs de la diversité biologique, la Convention fait le lien entre les plantes, les animaux et les micro-organismes et leurs écosystèmes. Elle concerne les populations et leur besoin de sécurité alimentaire, de médicaments, d'air frais et d'eau, d'abris et d'un environnement propre et sain dans lequel vivre.

LE PLAN STRATÉGIQUE POUR LA BIODIVERSITÉ 2011-2020 ET LES OBJECTIFS D'AICHI

La dixième réunion de la Conférence des Parties à la CDB, tenue du 18 au 29 octobre 2010 à Nagoya, dans la préfecture d'Aichi, au Japon, a adopté un Plan stratégique pour la biodiversité, qui comprend les 20 Objectifs d'Aichi pour la biodiversité, pour la période 2011-2020. Le travail d'évaluation de la progression vers ces objectifs est réalisé en collaboration avec la Plateforme intergouvernementale sur la biodiversité et les services écosystémiques (IPBES). En 2020, le fruit de ce travail, à travers la cinquième édition des Perspectives mondiales de la diversité biologique, a montré qu'aucun des 20 Objectifs d'Aichi n'a été entièrement atteint, bien que des progrès importants aient été accomplis dans l'ensemble.



CADRE MONDIAL DE LA BIODIVERSITÉ
de Kunming à Montréal

